

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **101 (1965)**

Heft 4

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

296

MONTREUX

29 JANVIER 1965

CI^e ANNÉE

N° 4

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

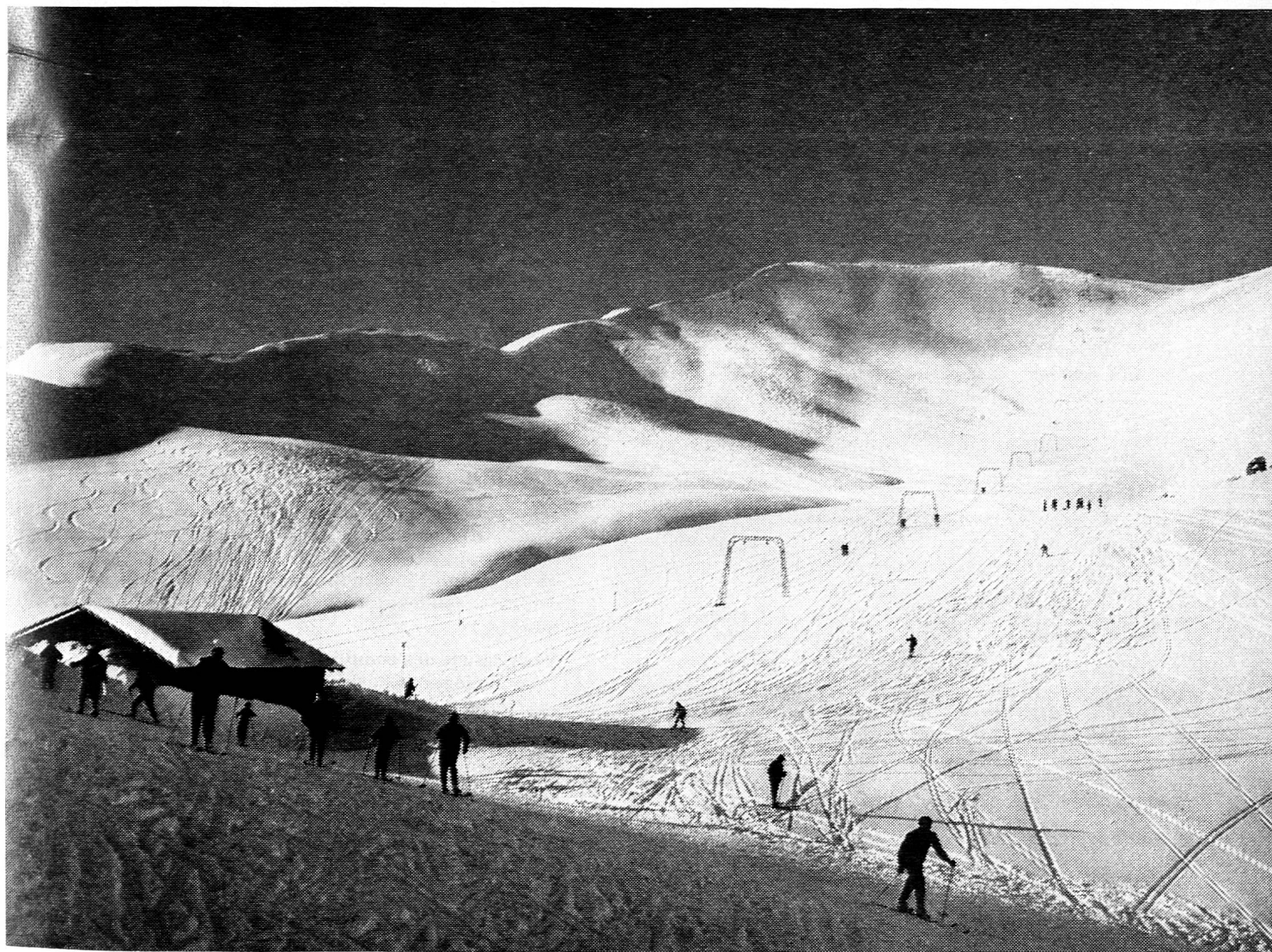
ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Réd. resp. : Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, 1200 Genève-Cornavin.

Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux, Avenue des Planches 22, téléphone 62 47 62, Ch. p. 18-379

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.-; ÉTRANGER FR. 24.- - SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



Dans la combe d'Aï, au-dessus de Leysin

vaud

Secrétariat central SPV : Allinges 2, Lausanne. Téléphone (021) 27 65 59. Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier : Pierre Besson, Duillier sur Nyon.

Du bulletinier : votre journal

Comme si souvent avec mes élèves, je me vois dans l'obligation de vous **rappeler** quelque chose d'élémentaire : il comprend 2 parties :

1. Le « BULLETIN », organe corporatif ;
2. L'« ÉDUCATEUR », organe pédagogique dirigé par J. P. Rochat.

Alors, chers collègues, présidents de sections ou responsables d'associations, adressez tous vos « papiers » concernant la SPV, sa vie, ses activités, ses problèmes, directement à moi, à 1266 DUILLIER.

Vous éviterez à J. P. Rochat l'obligation de me transmettre vos messages (et croyez bien qu'il se passera volontiers de ce travail inutile).

Et vous gagnerez du temps, une semaine souvent.

P. B.

Avant le congrès

Je sais bien que le congrès est une occasion merveilleuse de se revoir, et je comprends que vous aurez beaucoup à dire... à beaucoup d'amis ! Et c'est bien ainsi. Mais je vous demande instamment d'interrompre vos « papotages » et de prendre place dans la salle dès que la sonnerie vous y invitera, de fuir couloirs et buvette pendant nos délibérations :

Bureau de l'assemblée et Comité central vous en remercient d'avance.

P. B.

Aux jeunes collègues : écolage

Le bulletin No 4 du Secrétariat central vous avait renseigné sur ce problème ; quelques-uns l'ayant lu un peu trop rapidement, nous croyons utile de vous rappeler que :

1. Cet écolage est calculé à raison de 4 ans d'études à 750 francs, soit 3000 francs au total.
2. Un certain nombre d'entre vous avez été appelés à quitter l'Ecole normale prématurément pour prendre la tête d'une classe, cela dès l'automne de votre 4e année d'études.
3. Le Service de l'enseignement secondaire a, l'automne dernier, décidé que l'écolage dû par les normaliens libérés par anticipation sera calculé sur trois ans et demi.
4. Mais cette décision prend effet au 1er octobre 1964, et il a été impossible de lui donner un effet rétroactif.
5. En conséquence, ceux qui ont quitté l'enseignement avant le 1er octobre 1965 ne peuvent malheureusement bénéficier de cette mesure.

P. B.

Assemblée des délégués du 23. 1. 65

Présidence : R. Schmutz, président du CC.

Membres honoraires

Au cours de cette assemblée, 32 collègues ont été nommés membres honoraires de la SPV. Félicitations

à tous, mais surtout vœux très chaleureux de bonne santé : ce nous est, en effet, une peine profonde chaque fois qu'un collègue tombe gravement malade au moment où il pourrait jouir plus agréablement de la vie et laisser enfin éclore sa personnalité d'homme libre.

Le diplôme leur sera remis lors de l'assemblée générale.

Honoraires pour 25 ans d'activité et plus :

Cordey Marie, Orbe.
 Francey Hélène, Lausanne.
 Golay-Schwar Nelly, Le Brassus.
 Jatton Marthe, Lausanne.
 Lardelli-Jeanmonod Odette, Lausanne.
 Pasche Clara, Lausanne.
 Pradervand Mathilde, Lausanne.
 Reymond Lucie, Le Sentier.
 Schnell Juliette, Lausanne.
 Viallon-Rochat Marguerite, Ballens.
 Allison Henri, Lausanne.
 Blanchard Louis, Echallens.
 Chapuis François, Eysins.
 Conne Gilbert, Lausanne.
 Cornuz Georges, Saint-Prex.
 Curtet Fernand, Lausanne.
 Duperret Emile, Grandvaux.
 Dutoit André, Lausanne.
 Dutoit Charles, Saint-Saphorin.
 Henchoz Georges, Lausanne.
 Hüssi Jean, Lausanne.
 Meylan Charles, Montpreveyres.
 Meylan Charles-Louis, Olon.
 Pilet Louis, Lausanne.
 Robellaz Olivier, Vallorbe.
 Rouiller Armand, Vullierens.
 Schwab Albert, Vevey.
 Tappy Jacques, Lausanne.
 Tenthorey Gilbert, Prévenloup.
 Testaz Octave, Villeneuve.
 Vuillemin Pierre, Lausanne.

Pour 15 ans et plus :

Grasset Pierre, Renens.

Modifications des statuts

Le collègue Alex Henry (Chavannes de Bogis) commente brièvement et clairement le rapport de la commission nommée par le CC pour étudier la proposition de Lausanne concernant la durée du mandat au Comité central ; commission et délégués proposent le statut quo.

Vérificateur des comptes

Le collègue Charles Pahud (Ecublens) est nommé suppléant à la Commission de vérification des comptes de la Caisse de secours.

Communications du CC

R. Schmutz invite les présidents de section et ceux que la chose intéresse à communiquer au bulletinier leur opinion au sujet du **Chant national**.

Concernant un vœu de Lausanne pour la création d'une **section de retraités**, le CC informe l'assemblée que ce problème important est remis à une commission.

Le CC, alerté par F. Petit, a pris la décision de signer une **nouvelle convention avec la SVSM** : l'hospitalisation en salle commune sera entièrement couverte.

Examens annuels : Assemblée et CC admettent volontiers le vœu de la section de Vevey, qui ne voudrait le maintien des examens que pour les années de passage d'un degré à l'autre.

Ecole à mi-temps pour le personnel en activité : difficilement réalisable et dangereux, ce 2e vœu de la section de Vevey est écarté.

Congrès SPR : Il sera organisé par la section de Vevey ; thème : « La pénurie dans le Corps enseignant. La formation des maîtres, leur statut. »

Communications du secrétaire central

Les présidents de 20 sections sont responsables du recrutement, tâche essentielle pour notre cohésion et la protection (assurances) de nos membres.

Le secrétaire central se charge de l'encaissement des cotisations des sections qui lui en font la demande.

Et c'est la lecture pour contrôle de la longue liste des collègues qui nous ont quittés.

Rapport des commissions

Mis en discussion selon leur ordre de parution dans l'*Educateur*, ils sont commentés et complétés par leurs auteurs et discutés par les délégués, puis admis. Relevons brièvement quelques points intéressants chacun :

F. Petit fera à l'assemblée l'exposé présenté aux délégués concernant la nouvelle convention d'assurance.

L'initiation au cinéma est maintenant inscrite au programme de l'Ecole normale. Elle devra se poursuivre et s'étendre dans le Corps enseignant, et la commission lutter pour que les difficultés créées par certains directeurs d'écoles disparaissent.

Le Conseil d'administration de la Caisse des pensions ne devra plus consacrer trop de son temps à la gestion de ses biens, mais se pencher sur une amélioration — possible — de nos retraites.

L'arrivée de MM. Monnier et H. Besson dans la Commission radio permettra une bonne liaison avec le département.

Rob. Pasche et R. Schmutz renseignent l'assemblée sur la question capitale de l'amplitude et des compléments de salaire communaux ; on regrette la lenteur des multiples organismes, le retard des décisions à prendre, décisions pour nous urgentes. Et les allocations pour enfants demeurent dérisoires...

Proposition

Sur demande de Clavel, il est décidé que le rapport de la « Commission des 40 » sera à disposition des collègues qui désirent le posséder au Secrétariat central.

P. B.

Nécrologie

† Félix Maire

En automne 1919, tout jeune maître plein d'enthousiasme, Félix Maire arrivait à Essertines. C'était le début d'une longue et fructueuse carrière tout entière consacrée à un petit village. Pendant 38 ans, il a été un maître aimé et respecté. Il a lutté de toutes ses forces pour le bien de ses élèves. La bonté, la patience, la fermeté, la maîtrise de soi, l'exemple ont été ses armes. De nombreuses volées d'écoliers lui en sont reconnaissantes.

Les sociétés locales ont largement bénéficié de son appui et de ses services. Dans nos petites communes, le régent se voit souvent confier toutes sortes de tâches plus ou moins ingrates. Félix Maire les a accomplies avec le même soin qu'il mettait à tout. Il était de ces maîtres dévoués qui ne considèrent pas leur rôle limité strictement à la tenue de la classe, mais se mettent joyeusement au service de la communauté.

Membre fidèle et assidu de la SPV, de cette section de Rolle qu'il aimait, il a été aussi un ami précieux pour tous ses collègues. Dans la région de Gimel, où il était de loin notre aîné, nous aimions ses avis pondérés, sa prudente sagesse. Onze ans durant, nous avons vécu côte à côte, lui et celui qui lui rend hommage. Que de longues conversations au long des chemins ou des ruisseaux, que de belles heures passées avec un ami si sûr ! Quel bienfaisant souvenir !

Pourtant, à ce moment-là déjà, la tâche pénible, accomplie avec conscience, avait ébranlé la santé de notre collègue. Il voyait approcher avec soulagement l'heure de la retraite qui lui permettrait d'économiser ses forces. Il faisait des projets, organisait ses loisirs.

Hélas ! le mal est arrivé le premier. Frappé brutalement en août 1957, à deux mois de la retraite, Félix Maire se vit frustré d'une récompense pourtant bien méritée. Et, après 38 ans de bons et loyaux services, ce furent la souffrance, les années de lit, la vie rétrécie, les longues patiences qu'il a supportées avec un courage digne de lui, grâce aussi à l'affection et au dévouement de sa compagne et de sa fille.

Aujourd'hui, l'épreuve est finie. Un ami nous a quittés, qui emporte un peu de nous-mêmes. Et nous sommes profondément tristes.

Au nom de la SPV, et particulièrement de la section de Rolle, j'apporte à la famille si douloureusement frappée, et tout d'abord à sa courageuse épouse et à sa fille, notre message de profonde sympathie. A notre très cher et regretté collègue Félix Maire, dont le souvenir vivra parmi nous, nous disons ici un dernier adieu.

(Hommage prononcé par Ch. Borboën, Rolle, lors de la cérémonie funèbre à Pully, le 9 janvier). Réd.

AVMG

Cours de ski du relâche à Morgins (20-22 février)

Ce cours est logé au chalet des Alouettes à Morgins. Ouverture du cours samedi à 11 h. 30, licenciement lundi à 17 h. environ. Le prix est de 65 fr. (pension et logement, libre parcours sur le télésiège et les 3 téléskis de la Foilleuse, leçons de ski par ISS). Possibilité de skier en groupe, sous conduite ou librement. Surtaxe de 10 fr. pour les non-membres AVMG. Renseignements et inscriptions auprès de Paul Rochat, Valentin 34, 1400 Yverdon, tél. (024) 2 46 30. Inscriptions jusqu'au 10 février. Le nombre des places étant limité, les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée. Les participants recevront une circulaire détaillée.

Mémento

30.1.65, 8 h. 30, Capitole : IXe Congrès SPV.

12.2.65, 20 h. 30, Hôtel des Palmiers, Lausanne : « L'expression non figurative ds enseign. Dessin », G. Tritten.

20-22.2.65 : cours de ski à Morgins.

genève

Faut-il reviser le plan d'études de l'école primaire genevoise ? (suite)

Après avoir montré en quoi les faits à l'appui de la motion Dominicé étaient mal interprétés, notre président est bien placé pour réduire à néant les conséquences tirées de ces faits.

III. CONSÉQUENCES

a. **En raison du retard pris au début de la scolarité et des années perdues pour cause de classes redoublées, il est fréquent que des élèves achèvent leurs classes secondaires à 20 ans et plus, ce qui constitue un handicap sérieux pour ceux et celles qui voudraient entreprendre des études supérieures. Pour les jeunes gens viennent s'ajouter, à cet âge, les obligations militaires ;**

Cet argument ne résiste pas à un examen un peu attentif. Un élève qui suit normalement ses classes parvient à la maturité à 19 ans. S'il est particulièrement doué, il peut sauter une année à l'école primaire et terminer ses études secondaires à 18 ans, âge minimum légal exigé sur le plan fédéral pour l'obtention de la maturité. Quant aux élèves contraints de doubler une ou plusieurs classes, une accélération des programmes n'améliorerait en rien leur situation. De plus, l'auteur de la motion ne tient pas compte des nombreux échecs constatés dans l'enseignement secondaire supérieur, échecs qu'on ne peut quand même pas imputer à l'école primaire. Enfin, quelle que soit la rapidité des études, les obligations militaires handicaperont toujours les jeunes gens qui poursuivent des études de niveau universitaire.

b. **Les difficultés rencontrées au cours des études secondaires proviennent dans la plupart des cas, de ce que les bases de l'enseignement sont défectueuses : défaut de connaissances et manque de méthodes de travail. Le « saut » entre les écoles primaires et secondaires provoque souvent des échecs, même chez les élèves ayant obtenu d'excellentes notes en dernière année primaire ;**

Comme nous l'avons dit plus haut, il est bien facile de charger l'école primaire de toutes les insuffisances. A en croire l'auteur de cette motion, l'enseignement donné dans les écoles secondaires donne entière satisfaction. Nous lui laisserons la responsabilité de ce point de vue. Nous nous demanderons seulement pourquoi, si la faute revient à l'école primaire seule, on est en train de transformer complètement l'enseignement secondaire inférieur.

On nous présente les programmes français comme une panacée. Citons à ce propos, l'éminent pédagogue Roger Gal qui, dans son ouvrage « Où en est la pédagogie », fait la déclaration suivante (p. 195) :

« Les recherches sur le passage du premier au second degré montrent qu'un second tiers de la jeunesse est sacrifié à ce moment-là (le premier tiers ayant été constitué par les élèves exclus du cycle d'observation)... »

Dans un entretien accordé en 1962 à l'Association des anciens élèves des Roches et de Normandie et rapporté dans le numéro d'avril de la « Schweizer Erziehung Rundschau », Louis Armand, l'éminent conférencier des dernières Rencontres internationales, l'auteur de « Plaidoyer pour l'avenir » s'exprime comme suit à propos des réformes en cours dans son pays :

« Je vous dirai que je n'ai aucun espoir dans la série des réformes autour desquelles nous tournons, rigoureusement aucun espoir. Pour employer un langage de mathématicien, je dirai que cette série est divergente, c'est-à-dire que plus on fait de réformes plus on est emberlificoté.

Alors, me direz-vous, n'y a-t-il rien à faire ? Je réponds : si. Il suffit d'aller en Suisse — ce n'est pas loin — pour trouver un système d'éducation qui est tout de même largement dégagé de nos erreurs... On n'impose pas aux élèves un surmenage du type français, qui contrairement à ce qu'on croit, ne mesure pas par le volume de ce qu'on apprend, mais par l'anxiété de la notation et de la composition...

Les Suisses forment de bons ingénieurs : ils ont proportionnellement inventé autant de choses que les Français depuis cinquante ans ; ils ont un système psychique qui leur permet d'utiliser leurs cinq millions de citoyens bien mieux que nous n'utilisons nos quarante millions. En matière de fabrication de produits pharmaceutiques, par exemple, la proportion de ce qu'ils inventent et fabriquent est très supérieure à la moyenne, bien que chez eux les études de pharmacie soient infiniment moins compliquées que les nôtres.

En bref, si nous acceptons de nous inspirer, modestement, des conceptions et des méthodes de nos voisins, nous ferions un grand pas vers la raison ». A vrai dire, seule une pédagogie fondée sur les possibilités réelles de l'élève et non sur des buts hypothétiques à atteindre, tenant compte du développement intellectuel de l'enfant et non de son âge physique, pourrait enrayer l'augmentation effrayante des échecs scolaires.

c. **Beaucoup d'enfants s'ennuient à l'école primaire. Par crainte de « fatiguer » ces jeunes cerveaux, on a établi des programmes qui sont en dessous de leur capacité de compréhension et d'assimilation. En conséquence, non seulement on n'éveille pas l'esprit des enfants, mais on ne répond pas au désir de connaissance qui se trouve chez la plupart d'entre eux. De plus, en ne créant pas en classe un climat de travail, on favorise chez l'enfant des habitudes de nonchalance. Or, dans l'enseignement, il y a des branches dont l'étude constitue les bases de la connaissance, voire de la culture et celles dont la pratique provoque une gymnastique de l'esprit indispensable à la compréhension des nombreuses matières que l'enfant doit assimiler ;**

Comme nous aimerions que cela soit vrai ! Les maîtres, débarrassés du souci de « tirer » à longueur d'année leurs élèves pour obtenir d'eux des résultats plus ou moins satisfaisants, n'auraient plus qu'à fournir à ces jeunes cerveaux la pâture que ceux-ci réclameraient avec avidité !

Revenons à des considérations plus réalistes. L'instruction consiste en une interaction entre l'enseignant et celui qui enseigne. Nous rejetons formellement l'affirmation que **beaucoup** d'enfants s'ennuient à l'école primaire.

Et nous rejetons plus formellement encore l'accusation qui nous est portée de ne pas créer en classe un climat de travail. Il ne peut s'agir que de cas isolés, peu nombreux.

Le souci constant du Corps enseignant est de fournir à chaque élève la nourriture intellectuelle qui lui convient, de faciliter la tâche du plus faible et de procurer aux plus doués ou aux plus rapides des exercices de

développement leur permettant d'approfondir les notions enseignées.

Si, dans certaines classes, des enfants s'ennuient, cela tient à des circonstances particulières. Dans ces classes-là, les enfants s'ennuieront quel que soit le programme.

Nous ne créons pas un climat de travail dans nos classes et nous favorisons chez l'enfant des habitudes de nonchalance ! Peut-on énoncer pareille contre-vérité ?

Celui qui est capable d'une telle affirmation n'a certainement jamais mis le pied dans nos écoles. Partout, le souci majeur du maître ou de la maîtresse, de l'école infantine au sortir de l'école primaire, est d'obtenir un travail régulier, constant, de bonne facture. Dans toutes les classes les enseignants regrettent que les élèves ne se montrent pas plus assidus, plus curieux, plus précis dans leur travail, plus consciencieux dans leurs devoirs, plus studieux. Encore une fois, c'est la nature humaine qu'il faudrait modifier pour que l'enfant participe plus activement aux leçons et en tire un plus grand profit.

d. Parmi les défauts relevés, il y a lieu de mentionner particulièrement :

1. la faiblesse de l'élocution et de la rédaction (vocabulaire très pauvre) ;

2. la mauvaise orthographe ;

3. le manque d'attention et la difficulté, chez les jeunes, de retenir ce qu'on leur enseigne et ce qu'ils apprennent ;

4. le manque de bases pour apprendre les langues, notamment l'allemand.

Que voilà une belle énumération de lieux communs ! Ces reproches ont toujours été formulés et ils le seront toujours, aussi bien par les enseignants que par les milieux économiques. Nous sommes pleinement conscients de ces lacunes. S'il suffisait de les énumérer pour y remédier !...

Modifions les programmes, changeons les méthodes, nous ne changerons ni l'homme, ni le milieu social dans lequel il vit.

R. Hutin.

L'Ecole romande

aux Conférences générales de pédagogie

Sous le titre : « L'Ecole romande, une tentative d'intégration scolaire », notre collègue Jean-Pierre Rochat a donné à l'Institut des sciences de l'éducation une conférence très écoutée.

Après avoir fait brièvement l'historique de la question et cité quelques-uns des problèmes urgents qui se posent devant les responsables de nos écoles, de tous les degrés, J.-P. Rochat constate que l'Ecole romande ne doit pas constituer un problème de plus, mais qu'elle pourrait fort bien intervenir comme un outil précieux, capable de permettre une solution à beaucoup de nos difficultés actuelles.

Demander une Ecole romande, ce n'est pas, en effet, clamer un slogan, mais c'est réaliser entre nos cantons de langue française, un état d'esprit qui les amènerait à une collaboration fructueuse. L'expérience faite au cours des séances de commissions intercantionales réunissant les délégués des Corps enseignants primaires et secondaires prouve que des problèmes, qui semblent insolubles dans un canton, ont reçu, sans qu'on le sache, dans un canton voisin une solution satisfaisante dont on aurait intérêt à tenir compte partout.

Certes, il faudra du temps pour y arriver ; ce sera l'œuvre d'une génération, et même davantage, car toute réforme entreprise actuellement ne peut être que tran-

sitoire et devra sans cesse être adaptée à des conditions que nous ne saurions prévoir déjà aujourd'hui.

Tous les problèmes financiers et administratifs devront rester l'apanage des cantons. Mais les structures devront être harmonisées, ainsi que, notamment, les moyens d'enseignement, le système de documentation et la formation des maîtres.

La première tâche serait d'harmoniser l'école primaire, de 7 à 10 ans au moins, puis de 12 à 15 ans afin que tous les élèves de la Suisse romande se retrouvent au même niveau à la fin de la scolarité obligatoire.

Pour la formation des maîtres, si la Commission intercantonale n'a pas pu prendre de décision sur le choix entre une école normale et la voie du gymnase-université, les principes suivants ont été adoptés à l'unanimité :

1. La culture générale des futurs instituteurs doit atteindre le niveau d'une maturité.
2. La formation professionnelle doit être dissociée, dans le temps, de la formation générale.
3. La formation professionnelle doit être dispensée à tous les enseignants, primaires ou secondaires.
4. Le Corps enseignant doit être soumis à un recyclage périodique.

Les réalisations déjà obtenues sont :

la création d'une **Commission officielle** désignée par la Conférence des chefs des Départements l'instruction publique ;

la Commission intercantonale pour l'Ecole romande qui permet des contacts réguliers entre membres du Corps enseignant primaire et secondaire et qui s'est livrée à une étude des programmes d'arithmétique et de français pour en sortir un programme commun possible.

Si ces réalisations paraissent encore minimes, il faut se réjouir de l'intérêt qu'un public de plus en plus étendu porte à ces problèmes, il se produit dans les esprits une sorte de maturation qui permet aujourd'hui l'étude de questions qui, hier encore, étaient considérées comme inabordables.

* * *

M. le conseiller d'Etat Chavanne pense qu'il s'agit d'une œuvre de longue durée, et que certaines solutions qui semblent toutes simples, se heurtent à des obstacles très réels venant de nos traditions cantonales ; à l'esprit vivace des communes, à la sensibilité de l'opinion publique lorsqu'on touche à certaines situations locales, d'autant plus qu'il ne saurait être question d'une autorité supracantonale imposant des solutions.

M. Dottrens a attiré l'attention de l'auditoire sur les données de la pédagogie expérimentale : les programmes ne devraient pas décider ce que les adultes voudraient voir assimiler par les enfants, mais ils devraient tenir compte de ce que les enfants d'un âge donné sont capables d'assimiler.

Il faudrait aussi que les licenciés qui enseignent dans les premières années de l'enseignement secondaire aient quelques notions de la psychologie des élèves qui leur sont confiés.

G. W.

Rappel

La 3e conférence de pédagogie aura lieu le **mercredi 3 février**, à 17 heures : « L'école nouvelle dans les faits : une réalisation neuchâteloise », par M. W. Perret, ancien instituteur, ancien directeur de l'Office cantonal des mineurs à Neuchâtel.

Les conférences générales de pédagogie ont lieu à la Maison des Congrès, 1, place Châteaubriand, salle D.

Concours de la Fondation « Pour l'Avenir »

« Pour l'Avenir », fondation pour la justice sociale dans l'éducation, ouvre chaque année son concours en faveur des adolescents de nationalité suisse (exceptionnellement étrangers) que la situation matérielle de leur famille obligerait à gagner prématurément leur vie et inscrits dans les écoles genevoises.

La fondation ne peut s'intéresser qu'aux élèves bien

doués ou possédant des aptitudes dans un domaine particulier. Le comité examinera les candidatures et décidera du droit de participer au concours. L'attribution des bourses sera décidée à la suite d'une série d'épreuves organisées dès la clôture de l'inscription.

Les demandes d'inscription doivent être présentées sur formules spéciales à demander au Secrétariat de la fondation, M. Rodolphe Ehrat, 34, chemin de l'Etang, Châtelaine.

La clôture de l'inscription est fixée au 27 février 1965.

neuchâtel

Bienvenue

cordiale à Mme Maryvonne Coulet, institutrice à Marin et à M. Aldo Fanti, instituteur à Saint-Blaise, qui viennent d'adhérer à la SPN !

W. G.

Boudry

Comité de section pour 1965 :

Président : M. Georges Montandon, Peseux.

Vice-président : M. Gilbert Philippin, Peseux.

Secrétaire : Mlle Rosemarie Berthoud, Peseux.

Caissier : M. Marc-Antoine Grandjean, Boudry.

Délégué au CC : M. André Blaser, Peseux.

Suppléante au CC : Mlle Charlotte Vouga, Colombier.

Assesseurs : Mlle Anne-Marie Luscher, Corcelles, et M. Jean-Jacques Bolle, Boudry.

Revue de l'activité des sections en 1964

Boudry

Depuis X années, notre sympathique collègue, M. Georges Montandon, assume la présidence de cette section avec dévouement et une remarquable fidélité. Ses scrupules lui font craindre que sa société devienne « infirme, sclérosée ou croulante ». Ses membres aiment à « être dérangés le moins possible ». Il relève cependant l'assiduité d'un petit groupe qui reste heureusement très attaché à la SPN.

Cinq rencontres ou séances dont nous relevons :

- une soirée récréative organisée par les collègues de Corcelles avec visite du nouveau collège, chants et récitations d'enfants, films, puis fondue à l'école ménagère ;
- visite à la Fabrique de câbles de Cortaillod ;
- visite de l'exposition « L'enfance et l'œuvre d'art » au Musée des Beaux-Arts à Neuchâtel, sous la conduite de M. Marcel Rüti, professeur de dessin ;
- les autres séances concernant les questions administratives en rapport avec l'activité du CC qui se confond forcément de plus en plus avec celle des sections.

Constatation attristante : 50 membres du Corps enseignant du district se tiennent en dehors de toute association pédagogique. En revanche, six admissions ont été enregistrées.

M. Montandon termine son rapport en remerciant ses précieux collaborateurs au comité.

Nous-mêmes savons gré à ce cher collègue de sa ponctualité dans ses relations avec le CC et lui souhaitons bon courage dans l'accomplissement de sa tâche qu'il a accepté de reprendre encore une année !

W. G.

A propos de gymnastique scolaire Où allons-nous ?

Au cours de ces cinquante dernières années, la gymnastique qu'on pratique quotidiennement dans nos écoles suisses a indiscutablement évolué. Si elle a subi des influences diverses durant ce temps, influences qu'on peut déceler à travers le manuel officiel, réédité à deux reprises, qui uniformise et inspire l'enseignement de tous les maîtres du pays, on peut cependant distinguer des lignes directrices permanentes. Essayons donc de dégager celles-ci et de marquer les étapes parcourues.

On peut caractériser cette évolution en deux mots : de **statique** qu'elle était, en 1912, la gymnastique est devenue **dynamique**.

Nous nous expliquons. Statique, c'est-à-dire qu'elle comprenait des mouvements précis et variés des différentes parties du corps pour arriver ou passer à des **positions fixes**. Dynamique, c'est-à-dire travail du corps dans un **mouvement continu**, sans arrêt dans une position intermédiaire.

Ces définitions, un peu laconiques, saisissables à tout praticien, marquent un changement capital et caractérisent bien deux étapes et deux époques.

Essayons d'évoquer d'abord, cette gymnastique d'un temps périmé, en la faisant revivre sous son aspect humoristique. En effet, nous nous rappelons avec le sourire de l'époque où, pour se tremper au lac, on portait un costume « genre habillé » complet ; où, pour la gymnastique, les filles arboraient pudiquement une jupe-culotte. Ceci pour exécuter une gymnastique composée de mouvements réguliers, mais saccadés et discontinus, des bras, des jambes et de la tête par suite des arrêts marquant les diverses positions, en avant, de côté, etc., ces mouvements étant bien entendu rythmés militairement par des « un, deux, trois » retentissants. Dès lors, quels pouvaient être les résultats d'un tel entraînement ? Fatigue rapide, éreintement, dus aux crispations répétées, foulure des articulations et épuisement de l'organisme. Tout cela provoquant pour la musculature un profit bien limité, sans parler de l'intérêt mitigé que portait l'élève à ces « préliminaires ». Et, pour compléter le tableau, il nous reste l'image d'un maître tout raidi, commandant d'un ton sec à une équipe de futurs soldats alignés au cordeau et exécutant les exercices comme des marionnettes dont il tirait les ficelles. Aujourd'hui, heureusement, cette manière antiphysiologique et antipédagogique fait partie de la pacotille de l'histoire.

Dès maintenant, — deuxième étape, — on a passé résolument à une gymnastique plus rationnelle, à une conception plus adéquate du mouvement et aux dispositions et possibilités d'un corps actif. Nous l'avons ap-

pelée **dynamique**. Car, en effet, dans l'exécution nouvelle un mouvement quelconque de notre corps entraîne la participation de nombreux muscles, de la plupart de nos nerfs et la mobilisation de presque tous les organes, à condition que ce mouvement soit **continu, dirigé et rythmé**. Tout geste, tout mouvement vise à un but; il a une signification et le corps ne fait que suivre tout entier en se modelant, en s'animant. L'esprit est dans le coup autant que les parties anatomiques. On atteint ainsi par un mouvement égal, continu et répété à une sorte de rythmique sans musique. Autrefois déjà, on a, par des essais bien timides, introduit un exercice de mouvements synthétiques, dirigé dans ce sens, par l'exécution de la chanson « Scions, scions du bois pour la mère à Nicolas », par exemple. A partir de là, il fallait généraliser.

En définitive, cette deuxième phase peut se résumer ainsi : les « préliminaires » sont maintenus et exécutés avec cet esprit nouveau qui veut que l'on coordonne les mouvements, qu'on les rythme, que ces mouvements tendent à un but précis du point de vue physiologique. Ils contribuent en dernier ressort à une stimulation bénéfique et à une harmonisation des fonctions. Mais, cette gymnastique reste, malgré tout, de portée assez exclusivement musculaire. Reconnaissons qu'aujourd'hui cette qualité conserve cependant toute sa valeur, si l'on songe que, grâce à l'auto devenue reine, l'adulte et le malheureux enfant qui le suit sur cette trace, perdent irrésistiblement l'occasion de maintenir, de développer leurs muscles par l'exercice régulier, indispensable. L'adulte et l'enfant ne savent bientôt plus marcher, rebutent devant l'effort physique parce que leur musculature est réduite à zéro. Il faut des muscles pour l'action. En conséquence, il n'y a plus qu'affaiblissement de la colonne, raidissement des ligatures et des articulations, et bientôt asthénie générale.

Ces dernières constatations ne sont qu'une parenthèse qui fait apparaître d'autant mieux la nécessité d'adopter sans tarder une gymnastique rationnelle **respiratoire**, qui seule, est susceptible de faire face à toutes les exigences de notre vie actuelle si différente de celle que nous avons connue dans notre enfance. Dès lors, nous abordons la troisième phase d'une évolution de la gymnastique, qui s'esquisse dans le futur.

Cette gymnastique sera :

1. **respiratoire et rythmée**, car le rythme est la condition sine qua non de mouvements harmonieux profonds qui impliquent la participation de toute la personne. Rythme commandé de l'intérieur, réglé par le

cœur et par les poumons, qui règlent à leur tour le mouvement.

2. **thérapeutique et corrective**. Elle pourrait se nommer aussi scientifique et médicale. Elle suppose donc une connaissance parfaite des répercussions du mouvement sur les différentes parties du corps. Elle détermine une hiérarchie entre les organes de la merveilleuse machine humaine et entraîne comme conséquence, des exercices adéquats, variant dans leur choix et leur intensité. Elle s'occupera des relations ou des connexions variées et multiples qui font de notre corps un tout équilibré, harmonieux, par le fait que les quatre systèmes qui la régissent, reprennent chacun leur place d'élection, à commencer par le système glandulaire, autrefois complètement oublié, le système nerveux, le système sanguin et seulement en dernier lieu, le système musculaire.

3. **relaxatoire**. C'est une notion absolument nouvelle que la **détente** ou **relaxation**, pratiquée tout au long d'une séance d'entraînement. Celle-ci joue un rôle primordial dans le processus de régénération de l'individu. Sur ce point particulier, elle présente, à cause de ce facteur nouveau, une opposition très nette avec la gymnastique que nous connaissons actuellement.

Il ne suffit pas de mentionner, même clairement les principes sur lesquels se base la **gymnastique respiratoire** qu'on préconise aujourd'hui. Son application suppose l'apprentissage d'une technique bien au point qu'on trouve déjà dans de nombreuses méthodes, répandues, pour certaines d'entre elles, il y a bientôt 20 ans. Des médecins, des artistes, des sportifs ont éprouvé sur eux-mêmes la valeur de techniques et d'exercices respiratoires. On peut se référer à leurs écrits et aux publications magnifiquement illustrées qui sont issus de ce besoin de l'occidental de retrouver enfin un équilibre vital que détruisent tous les actes désordonnés d'une vie insensée. Nul besoin non plus de recourir à des conceptions étrangères à notre race, voire dangereuses, puisqu'une méthode suisse, patronnée par la « Société suisse de gymnastique respiratoire et de respiration consciente », créée et élaborée par un auteur de chez nous, Mme Wolf, répond en tous points aux conditions physiologiques et psychiques énoncées plus haut.

Il est grand temps que nos autorités scolaires adoptent la méthode physiologique Wolf et l'introduisent dans nos écoles afin que nos enfants et plus tard les sportifs, bénéficient des avantages d'une véritable **éducation physique**.
Max Diacon.

jura bernois

Société jurassienne de Travail manuel et de Réforme scolaire - Cours 1965

Il me paraît utile, à la veille de la publication officielle des cours qui seront organisés en 1965, de les présenter au Corps enseignant jurassien. Les collègues disposeront ainsi de renseignements avancés quant aux dates déjà prévues, au programme général, au lieu et parfois à la personnalité du chef de cours.

1. **Travail du métal**. Il s'agit d'un cours de base, d'une durée de 4 semaines, qui aura lieu à Bienne à partir du lundi 12 juillet 1965. M. Roger Droz, maître de TM

à l'EN de Porrentruy, a accepté d'en assumer la direction. Ses compétences, sa préparation minutieuse, son programme pratique varié, ses vastes connaissances, assurent le succès d'avance. La Société jurassienne est reconnaissante envers le comité de la Société cantonale d'avoir inscrit « métal » pour Bienne. Nous savons qu'un cours de base (4 semaines) devient de plus en plus difficilement réalisable avec une participation jurassienne suffisante. Nous recommandons aux collègues qui désirent compléter leur formation ou qui envisagent d'enseigner les travaux manuels sur métal de profiter de l'occasion qui est offerte (participation limitée).

2. Perfectionnement de menuiserie. Après quelques années de pratique, le maître de TM sur bois désire un peu se renouveler. Le temps l'a peut-être fait tomber dans une certaine routine, on désire se remettre « sous la forme », comme on dit. Ce cours de perfectionnement s'adresse à tous ceux qui ont déjà suivi un cours de base et qui voudraient enrichir leur gamme de fabrication. Sa durée est de 2 semaines. Il vous est offert en collaboration avec la Société cantonale et aura lieu à Bienne à partir du lundi 12 juillet également (participation limitée).

3. Eléments de sculpture sur bois. La suite logique du travail sur bois guide le chercheur vers de nouveaux objets ; il veut découvrir de nouvelles techniques, il veut donner à la matière d'autres formes et d'autres aspects que ce qu'on obtient avec la scie, la varlope, le rabot... Il veut que l'objet fabriqué soit davantage le reflet de sa personnalité. Ce cours élémentaire de sculpture sur bois satisfera les plus exigeants en laissant à chaque participant son tempérament d'artiste s'extérioriser. Donc, enrichissement, horizons nouveaux. Collègues ! à vos gouges... une semaine, octobre 1965, à l'EN de Porrentruy, directeur M. R. Droz.

4. Cours de manipulations élémentaires de sciences naturelles. Il est resté, pour le soussigné, une des plus belles semaines de perfectionnement vécues. C'était avec les collègues neuchâtelois en 1961 à l'Ecole normale de Porrentruy. Nous vivions tellement la matière traitée que nous ignorions que M. Guéniat nous photographiait pour nous faire passer à la postérité en couverture du fascicule qui traite de la partie théorique de ce cours.

M. Ed. Guéniat, dir. EN, à regret, doit renoncer à donner lui-même le cours. Il s'en est excusé et expliqué devant l'assemblée générale du 9 janvier 1965. Nous comprenons que la construction de la nouvelle EN l'accapare tout entier et ne lui laisse plus le temps nécessaire à la préparation et à la direction d'un cours qui a toujours été apprécié. Nous pouvons assurer aux participants que la matière traitée sera celle qui figure dans la brochure, que chacun fera les mêmes expériences, que chacun rentrera chez lui avec une montagne de produits, de flacons, de matériel divers et d'expériences toutes prêtes. M. Guéniat mettra les locaux et les installations de l'EN à disposition et se chargera de mettre le directeur du cours au courant. Si nous envisageons cette semaine de perfectionnement en 1965, c'est pour que les collègues qui s'étaient inscrits en 1963 aient encore une occasion. Nous croyons avoir découvert un chef de cours digne du maître..., mais chut !... nous n'en dirons pas davantage aujourd'hui.

5. Cours de physique. Nous connaissons les difficultés de la plupart de nos collègues dans l'enseignement des sciences naturelles à l'école, spécialement dans le domaine cité ci-dessus. Bien des obstacles (parfois imaginaires) se dressent en face des plus courageux. La préparation demande un temps énorme, les montages, les bricolages, les essais (décevants). Le matériel est coûteux, par où commencer ? Comment l'employer ? Suis-je capable de travailler avec le courant du réseau avec sûreté et sans danger ? Ne suis-je pas lassé après l'éclatement de la première ampoule, de la première éprouvette qui rend l'âme, le fil qui grille au premier coup ? Que nous manque-t-il ? De la pratique et un matériel simple que l'on fabrique soi-même.

6. Cours pratique de manipulation du matériel « MAT-TEX ». Il y avait une fois... Chaque maître possédant une « boîte » vaudoise était descendu dans la vallée, avec sa « caisse », toujours vaudoise. Nous avons passé 2 belles journées avec 2 collègues qui maintenant, sont montés en grade : MM. Rey et Rochat, je crois. Nous sommes rentrés bien « gonflés », parce qu'on pouvait rapidement monter et faire tourner un petit moteur électrique. Il me souvient aussi que j'avais confectionné une boîte exprès pour ranger toute ma gamme de poids qui pénétraient très exactement dans les ouvertures. J'avais poussé la finesse, pour montrer la sensibilité de la balance, de découper des poids en papier-carte pour les sous-multiples du g. De nombreuses classes jurassiennes possèdent leur armoire vaudoise suspendue au mur ou rangée dans une armoire plus grande. Je n'en dirai pas plus. Des promesses nous avaient été faites, un autre cours d'initiation suivrait... Il arrive. Quelques jours de pratique où chacun prépare chaque expérience, prend des notes, tire le maximum du matériel existant. Nous vous offrons cette suite... ou plutôt un recommencement.

7. Travaux manuels et école active au degré inférieur. Réédition. Mlle Marcet a accepté une nouvelle fois. Veuillez en profiter. Ce cours aura lieu à Delémont du 23-28 août 1965. Voulez-vous quelques idées pour illustrer ou animer votre enseignement ? Comment occuper une partie de la classe pendant que la maîtresse s'occupe des autres ? (classe à plusieurs degrés ou classes uniques). On vous répondra et de nombreux instruments de travail seront construits par vous-mêmes.

8. Ecole active au degré moyen et au degré supérieur. Chaque année, dans le cadre des cours fédéraux ou cantonaux (en Valais, par exemple), une initiation à l'emploi des méthodes actives remporte un réel succès auprès du Corps enseignant. Je pense immédiatement aux centres d'intérêts, à l'enseignement de l'histoire, à la géographie, à la construction de reliefs par exemple, à l'imprimerie, à l'illustration de textes... N'avons-nous pas toujours besoin d'apporter un support à nos flots de salive ? Nous le cherchons toujours. Il existe parfois, à notre connaissance, tout prêt... mais il n'est pas tout à fait à portée de main. Si je pouvais le réaliser instantanément, voire initier mes élèves à le créer avec moi. Notre collègue Edgar Sauvain, maître de cours expérimenté, a accepté de diriger la semaine prévue à notre programme. Il aura probablement lieu à Moutier (éventuellement ailleurs suivant le domicile des participants) et aura une durée d'une semaine pendant les vacances d'été.

9. Techniques particulières dans l'enseignement du dessin. Une telle proposition m'a immédiatement fait revivre un cours donné à Delémont par M. Pierre Borel, maître de dessin à Neuchâtel, il y a tantôt dix ans et qui reste, à la suite d'un entretien téléphonique, un beau souvenir pour le directeur et pour les participants. M. Borel reviendra avec plaisir à Delémont, avec ses anciennes techniques, et des nouvelles, bien sûr. Je me souviens des belles heures passées au modelage, préparation d'affiches, travail de classe, illustration d'un thème, peinture sur étoffe, mosaïque... Je possède encore la courbe de cuisson des objets d'argile que M. Borel avait établie en une nuit passée dans les ateliers de Fours Electriques S.A., à Delémont. Dates : 5-10 avril 1965.

10. Cours de photographie. 3 à 5 jours, éventuellement Tavannes, direction : M. Marcel Farron, maître secondaire, Tavannes. Octobre 1965. Plusieurs collègues ont manifesté leur intention de participer à un tel cours. Nous pouvons leur donner satisfaction en 1965.

11. Les nombres en couleurs (réglettes Cuisenaire). Des collègues jurassiens, je pense particulièrement à Mlle M. Broquet, de Delémont, et à M. G. Guélat, de Porrentruy, ont œuvré pour que la plupart des enseignants du degré inférieur soient initiés à la manipulation des réglettes en couleurs. Non seulement ils ont consacré du temps à initier leurs collègues et les futurs enseignants, mais ils se sont rendus à Genève, à une semaine «Nombres en couleurs» dirigée par une spécialiste, Mlle Goutard. Mlle Excoffier, de Genève, est venue à Bienne, M. Ducrest, inspecteur scolaire à Châtel-Saint-Denis, a passé 4 jours à Delémont pour donner des cours. Nous en sommes presque partout maintenant au stade expérimental. En cette année 1965, notre société offre une occasion supplémentaire au Vallon de Saint-Imier en organisant un cours de 2 jours, probablement à Courtelary. Mlle M. Broquet, maîtresse d'application à Delémont a accepté de donner ce cours.

12. Les nombres en couleurs : colloques et perfectionnement avec Mlle Goutard.

Le moment est arrivé, pour plusieurs d'entre vous, d'échanger des idées, de faire part de ses expériences, de se perfectionner au contact de spécialistes. La SJ TM et RS paraît s'être assurée la participation de Mlle Goutard. Nous espérons organiser des rencontres aux quatre coins du Jura. Au cas où le temps de notre monitrice serait limité, nous nous verrions dans l'obligation de réduire le nombre des réunions et de centraliser le colloque à Delémont ou à Moutier.

13. Enseignement de la rédaction. La proposition d'organiser un tel cours a été faite par des personnes qui connaissent bien la situation dans laquelle se trouvent de nombreux maîtres et maîtresses de chez nous. Est-ce qu'un tel cours les tirera d'embarras ? Peut-être pas complètement. L'enseignement de la langue maternelle restera toujours un quelque chose qui jaillit du maître à travers son origine, sa personnalité, sa culture. Chacun rédige au gré de ses pensées, à sa manière. Puis-je communiqué réellement cette manière ? Est-elle communicative ? Les questions restent posées. Des collègues vous feront part de leurs expériences et de leur point de vue. Composition traditionnelle, texte libre...

M. T.

divers

Centre d'éducation et de loisirs de Jongny-sur-Vevey (COOP)

Le centre d'éducation et de loisirs organise 5 rencontres où se discutent les problèmes de notre temps.

Trois week-ends :

1. Du samedi 30 au dimanche 31 : **La coopération interfamiliale.**

2. Du 27 février à 15 h. 30 au dimanche 28 à 14 h. 30 : **Vieillir... mais comment ?** Journées féminines 1965, la rencontre annuelle consacrée aux problèmes féminins. Exposés de MM. J.P. Junod, O. Schwitzguebel et de Mlle R. Piguet, assistante sociale. Présidente du week-end : Mlle Ariane Schmitt. Délai d'inscription : lundi 22 février.

3. Du 13 mars à 15 h. 30 au dimanche 14 mars à 14 h. 30 : **Les centres de culture et de loisirs, où en sommes-nous ?** Un vaste tour d'horizon avec les spécialistes de la question (Suisse et France). Les expériences des Tréteaux des loisirs de l'Expo. Avec la collaboration de MM. L. Trichaud, délégué général de la Fédération française des maisons des jeunes et de la culture et A. Chavanne, conseiller d'Etat, à Genève. Président du week-end : M. Cl. Pahud.

Délai d'inscription : lundi 8 mars.

Deux semaines :

4. Du lundi 15 février à 15 h. 30 au vendredi 19 à 14 h : **Les arts plastiques dans la Suisse contemporaine.** Existe-t-il un art suisse ? L'artiste dans la société et dans la cité. Art moderne et art sacré. L'expression artistique chez l'enfant. Découverte de l'artiste et de son métier (visites d'ateliers et de l'Ecole des Beaux-Arts de Lausanne). Moyens modernes d'initiation artistique du public. Introduction par MM. René Berger et A. Kohler.

Délai d'inscription : lundi 8 février.

5. Du lundi 22 mars à 11 h. au vendredi 26 mars à 17 h. : **L'homme et l'habitation.** Des spécialistes traiteront de l'art d'aménager la maison, d'embellir le logis, de le meubler, de recevoir des invités, d'occuper les enfants et de leur raconter des histoires. Avec visites et démonstrations ; spécialement pour jeunes couples, parents, éducateurs, etc.

Délai d'inscription : lundi 15 mars.

Week-end : logement et 3 repas : 21 fr.

Semaine : logement et tous les repas : 90 fr. (sans logement : 50 fr.).

Pour tous renseignements : tél. (021) 25 04 08.

Cours pour la formation des maîtres et maîtresses de gymnastique et de sports Diplôme fédéral N° 1

Un nouveau cours débutera le 28 avril 1965 à Lausanne. Inscription à adresser au Département de l'instruction publique, 3^e service, pl. Cathédrale 6, Lausanne, jusqu'au 1^{er} mars 1965. Tél. (021) 21 64 99.



notes de travail

Mercredi 5 juin.

La piscine est presque remplie. Toute l'équipe à plat ventre sur le bord à mesurer la progression de l'eau durant la nuit. Temps gris, peu de ciel ces jours. Calcul oral chaque matin. J'aime le mot de cet instituteur provençal à un inspecteur qui interrogeait un de ses jeunes élèves :

— 7 fois 7 ça fait combien ?

— 48 monsieur l'inspecteur.

Et l'instituteur :

— 48 ? Hé le petit, il n'est pas passé loin !

Valeur relative des méthodes. Valeur entière de la personne. J'entends souvent parler de l'une comme si l'autre n'existait pas. La méthode ne vaut que par la personne. L'école active par exemple. Son fondement et ses motifs sont certes remarquables, mais sa mise en œuvre suppose de la part du maître une grande liberté intérieure. Elle ne saurait convenir à chaque tempérament. Certains maîtres, excellents pourtant perdent pied dans le mouvement bruisant d'une classe en activité. J'ai vu un maître, féru d'école moderne, très brillant et dont on citait les réalisations en exemple ; je l'ai vu aussi ironique et froid, sans jamais un mouvement d'humeur et dont les élèves devenaient d'aimables prétentieux. J'en ai vu un autre « vieille école », au travail si peu spectaculaire, que les visites étrangères qu'on amenait chez le voisin de haute notoriété étaient prudemment écartées de sa porte. Cette classe pourtant était chaude comme le soleil. Il s'était établi je ne sais quel mystérieux contact entre ce maître et ses gosses. Ils n'avaient peut-être pas les bénéfices tangibles et immédiats de la classe d'en face, mais d'impondérables et invisibles richesses faisaient d'eux, peu à peu, des hommes. Ceci pour dire simplement que toutes les démarches tendant à la mesure, au contrôle d'une classe, à son rendement (cet affreux terme en honneur aujourd'hui et qui nous apparente à la machine) laisseront souvent de côté les éléments les plus riches. L'enfant porte son regard sur celui qui est son maître et toujours, pour une part au moins, lui ressemblera.

Corinne crève le grand tuyau. Elle trouve peu après un crapaud qu'elle apporte, serré dans ses mains, et le jette à la piscine. Un instant après, voilà la bestiole installée avec des poses de capitaine sur une planchette qu'on lui a jetée. Si la piscine se transforme en aquarium... J'ai grand peine à les renvoyer dîner.

Jeudi 6 juin.

Hier soir commission d'intégration des débiles (ASA) à Lausanne. Cure de termes savants et de néologismes. Nous sommes à l'époque du langage scientifique. Je crains un peu qu'à force de parler ce langage étrange, on en vienne à oublier, peu à peu, la langue vulgaire. « Les troubles psycho-somatiques de ce paranoïaque... » Il faut une langue technique, je veux bien, mais s'il est un exercice sain et tonique, c'est bien celui de traduire ce charabia dans la langue du bon peuple, en français. Ne pas oublier la langue des hommes. Ainsi ce savant entrant dans une pharmacie et demandant :

— Donnez-moi donc un tube de phenyl-diméthyl-isopropyl-pyrazolon...

— Ah ! du saridon, dit le pharmacien...

— C'est cela, dit le savant, mais je n'arrive jamais à retenir ce nom-là !...

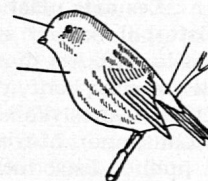
Je suis tenté parfois d'utiliser un terme technique pour désigner un trouble. Je m'en abstiens, autant que faire se peut. Lorsqu'une maman m'amène un gosse, son enfant, elle sera bien avancée lorsque je lui aurais dit qu'il est oligophrène et que... Et je craindrais, employant des mots que je suis loin de toujours maîtriser, de finir par ressembler à cet aubergiste dont l'estaminet s'appelait somptueusement : A l'instar de Paris et qui avait écrit en gros caractères sur la porte des étables : Ecuries de l'Instar...

Séance animée, on ne peut plus. Un des psychologues soutient la thèse de la systématisation de l'apprentissage moteur chez les débiles. Eduquer le débile par un appareil complexe d'exercices systématiques désignés sous le nom d'éducation gestuelle. Une sorte de rythmique préprofessionnelle en quelque sorte. Or la rythmique est difficile à faire admettre à l'enfant à partir d'un certain âge. Et cela, parce que l'enfant a besoin d'un motif pour agir. S'il construit un bateau, je peux lui faire accomplir cent gestes utiles et constructifs presque à son insu. Quel appareil éducatif que le rabot par exemple, ou encore la scie ! Il n'est pas dans notre nature d'accomplir des gestes gratuits ; je n'apprends pas le piano sur un clavier factice. Cela est valable pour l'enfant le plus défavorisé soit-il. Je ne vois pas un petit enfant vider un seau de sable, sans seau et sans sable, exercer ce mouvement jusqu'à ce qu'il soit parfait... (à l'exception peut-être de certains débiles profonds pour lesquels ce mode d'apprentissage serait le seul possible (je n'ai jamais travaillé avec des gosses à très faible quotient intellectuel). Mais que de moyens plus humains à la mesure du débile léger.

J'entendais hier une notabilité défendre le principe de l'examen annuel à l'école primaire. Les modes de faire notre Ecole semblent déterminés par quelques schémas préétablis et immuables (qui ne souffrent guère de la promiscuité des grandes idées et découvertes pédagogiques). Ces « cartes perforées » qui mettent en route la machine Ecole engendrent un certain nombre d'opérations réglées selon un ordre précis. Mais le mouvement établi tend à devenir circulaire si bien que l'on ne progresse guère. Seule la création de classes expérimentales (ainsi l'expérience de Vanves) permet de diminuer un peu le monde qui sépare la théorie de la pratique, l'idée de la réalité.

D. Courvoisier.

**N'oubliez pas les
petits oiseaux**



L'enfant et l'alcool

Dans une conférence prononcée à l'assemblée du Car tel romand d'hygiène sociale et morale, M. le docteur Bergier, chef du Service de l'enfance du canton de Vaud, a dit ceci :

« A la sortie de l'école, l'adolescent devrait avoir de solides notions sur l'importance des soins corporels, du repos, du sommeil, des exercices physiques, de la nutrition, des problèmes sanitaires liés à une mauvaise alimentation. Il devrait être renseigné très précisément sur les effets de l'alcool, du tabac, des stimulants et des narcotiques... »

Le Corps enseignant doit être documenté, s'il veut informer les écoliers ou leurs parents, lors d'une réunion de ces derniers par exemple. C'est pourquoi nous publions quelques pages extraites de « Kind und Alkohol » du docteur en médecine Karl Grunder, 13e ouvrage de la série « Volk und Alkohol », édité par le « Blaukreuz-Verlag », à Berne.

I

« Tous les parents devraient prendre pour règle de ne jamais donner d'alcool à leurs enfants, quelle qu'en soit la raison. »

(Prof. G. Franconi, Zurich)

L'adulte consommant des boissons alcooliques passe par différents stades d'ivresse. Au stade de l'euphorie, la teneur en alcool du sang peut aller jusqu'à 1,5 ‰ ; nous observons un état d'âme animé, une propension à discourir, à gesticuler, à annihiler gêne et critique, un sentiment exagéré de sa valeur personnelle, des troubles de la vue certains et un temps de réaction augmenté. Au stade de l'euphorie, l'homme éprouve un sentiment de force et de sécurité. Ensuite arrive le stade de l'ébriété où la teneur en alcool du sang varie de 2 à 2,5 ‰. Il est reconnaissable aux troubles du langage, à la non coordination des mouvements (par conséquent au vacillement et à la maladresse), à de brusques changements d'état d'âme, à d'incessantes répétitions des mêmes pensées, à une incapacité de jugement. Au stade de la paralysie, on observe un ralentissement très net des réactions, de l'apathie, une insensibilité à la douleur, un langage incohérent. Un profond sommeil fait son apparition lorsque la teneur en alcool du sang atteint 3 à 3,5 ‰. Le sujet tombe alors dans le coma (profonde inconscience). Lorsque la teneur en alcool du sang atteint 4 à 5,5 ‰, c'est la mort par intoxication aiguë. Le jour suivant l'ivresse, nous observons le stade « du mal aux cheveux » avec ses maux de tête, sa détresse, son état d'âme déprimé, son repentir, ses sentiments de culpabilité, ses nausées, ses envies de vomir et son improductivité au travail. Après un jour ou deux, le corps retrouve son équilibre. Chez l'adulte, une unique « cuite » reste sans séquelles.

Il en va tout autrement de l'organisme infantile. Des enfants consommant une toute petite dose d'alcool tombent rapidement dans un état d'excitation. Chez la plupart d'entre eux, le stade de l'euphorie ne se présente pas. Les enfants deviennent très vifs ; par exemple, ils lisent d'une manière très rapide et monotone. Ils deviennent imprécis : la faculté de compréhension diminue et la productivité intellectuelle disparaît. Des dispositions au sommeil et à la neurasthénie apparaissent : les enfants deviennent effrénés, téméraires, larmoyants,

indisciplinés et querelleurs. La diminution des facultés intellectuelles s'observe surtout dans les fonctions de l'esprit, très peu dans celles du corps. Chez les écoliers, le rendement scolaire est diminué pour plusieurs heures, déjà après l'absorption de 10 g d'alcool, c'est-à-dire d'un verre de vin.

Ce stade d'excitation est suivi brusquement par des gémissements et des vomissements, puis l'enfant tombe ordinairement dans un profond sommeil et souvent dans le coma. Le soudain état d'inconscience est particulièrement frappant quand la phase d'excitation a été peu visible ou pas du tout remarquée. Dans ces cas, le diagnostic peut être particulièrement difficile à établir. La phase d'inconscience dure des heures, voire des jours. De graves intoxications laissent paraître en particulier des crampes, des raideurs de la nuque, des hémorragies cérébrales. Si l'enfant revient à la vie, il lui faudra supporter à l'état adulte de longs et graves dommages du système nerveux. On connaît même des dommages durables.

Par la consommation d'une très petite quantité d'alcool, un enfant peut être déjà gravement intoxiqué. Plus l'enfant est petit, plus sa sensibilité est grande. Lorsque la teneur en alcool du sang atteint 0,5 ‰ chez l'adulte, on le remarque à peine ; une telle quantité chez un très petit enfant peut déjà provoquer l'inconscience. A 2 ‰ déjà, ce peut être la mort pour un écolier, alors qu'elle ne survient chez l'adulte qu'à partir de 4 à 5,5 ‰. En règle générale, 30 à 50 g d'alcool mènent à la mort un enfant de moins de 6 ans. Chez l'adulte, la dose mortelle d'alcool est de 6 à 7 g par kilogramme. Chez de tout petits enfants, 3 g/kg peuvent avoir une influence mortelle. Chez des nourrissons, des cas mortels se sont déjà produits après absorption d'une faible quantité d'alcool. La jurisprudence médicale est riche en cas où quelques cuillerées de schnaps ou quelques petits verres de vin ont conduit des enfants à la mort, en peu de temps.

L'exemple suivant illustre ce que nous avons dit jusqu'à maintenant :

Un petit garçon de deux ans et demi, robuste, but 4 dl de Fendant contenant 36 g d'alcool, soit 3 g par kilo. On le trouva sans connaissance, et la situation devint rapidement critique pour sa vie. Il reçut des soins à l'hôpital et se réveilla après un coma de 46 heures. De graves dommages cervicaux (colonne cervicale et cer velet) et un léger dommage du muscle cardiaque durèrent encore 7 semaines. Ce n'est qu'après 20 jours que l'enfant put s'asseoir et mâcher à nouveau. Après 26 jours il put marcher seul pour la première fois, mais péniblement. D'après les déclarations de la mère, après 3 mois le langage était toujours incompréhensible.

D'après les données du Bureau fédéral des statistiques, 63 personnes moururent en Suisse par intoxication alcoolique, de 1946 à 1955, et parmi elles 4 enfants.

En résumé, nous pouvons affirmer que chez l'enfant, l'intoxication par l'alcool se déroule tout autrement que chez l'adulte :

1. L'enfant réagit à l'alcool d'une façon beaucoup plus sensible.
2. Au cours de l'ivresse, le stade de l'euphorie est absent.
3. De l'état de veille, l'enfant passe dans un très long état d'inconscience.
4. Après un unique état d'ivresse, on trouve chez l'enfant des dommages cervicaux durant des mois, et dans certaines circonstances des dommages durables.

Traduit par R. Genier, Yverdon.

Programmation

Je fais de la programmation depuis plusieurs années déjà. Il y a trois ans, dans ce même journal, j'ai lancé un appel pour former une petite équipe afin de programmer les 600 fascicules de Freinet. Je fus déçu du faible écho : 3 réponses... Je m'y suis donc attaqué seul, et maintenant, je dispose de 200 programmations de ces BT.

Il y a deux ans, je me suis penché sur certaines périodes d'histoire. Dans l'action, c'est-à-dire avec les enfants en face de moi, j'ai réussi à mettre sur pied une programmation du Moyen Age. L'an passé, j'ai commencé à programmer l'étude d'une région géographique. Maintenant, ces bandes sont à l'épreuve du feu. Je dirai l'été 1965 quels sont les résultats obtenus.

Cette année enfin, j'ai adhéré au Centre international de programmation dont le siège se trouve chez Freinet à Cannes, et pour lequel je prépare des bandes de sciences naturelles au niveau primaire. La boîte de sciences que j'ai créée à cet usage en est l'accessoire direct.

Tout ceci pour donner quelques réflexions à ceux qui se lancent dans cette technique nouvelle.

1. La programmation est une technique de travail. Rien de plus. Il faut d'abord instituer un certain esprit de travail. Or cette ambiance, chacun la porte en soi, selon son degré de libération personnelle. C'est en nous-mêmes que réside le progrès pédagogique. Le rendement humain de notre travail ne dépassera jamais notre degré intime d'évolution. C'est par cela que la pédagogie est un art. Avant de programmer, il faut pouvoir créer un climat où l'on trouve de la liberté, de

la confiance en soi, le droit à l'expression et la discipline du travail.

2. Il faut purifier sa pensée de ce que Freinet appelle la scolastique. Il est vrai que l'on n'apprend rien en regardant une démonstration abstraite. Il est vrai que les mots n'enseignent rien. On apprend en expérimentant soi-même, à sa propre vitesse. Freinet dirait « par tâtonnements ».

3. Si un enfant n'a pas compris, c'est qu'il lui faut plus d'expériences. Savoir attendre... technique du jardinier.

4. Les théories modernes de l'apprentissage ne semblent pas encore au point : l'aspect affectif de l'enfant est trop négligé. Les théories américaines sont trop mécanistes. Quant aux techniques russes, j'ai eu l'occasion de les étudier dans un Institut de Léninegrad, elles s'insèrent dans un système scolastique.

5. Il me semble absolument nécessaire de programmer non à partir d'une théorie, même juste, mais à partir du travail quotidien dans une classe vivante. La bande programmée et la classe réalisant un feed-back.

6. Il faut que les bandes programmées aient un support de référence : photos, reliefs, statistiques pour la géographie ; monographies et photos pour l'histoire ; matériel d'expériences pour les sciences.

Voici quelques premiers résultats de mes tâtonnements personnels. Et puis, voyez-vous, on ne peut enseigner une technique que si on l'a vécue profondément soi-même. Ce qui pose tout le problème des études pédagogiques.

J.-P. Guignet.

L'organisation scolaire en Suisse

Ceux qui ont dû un jour se pencher sur des problèmes de structure ou d'organisation scolaire n'ont pas manqué de déplorer l'absence d'un ouvrage rassemblant l'essentiel des données comparatives et statistiques sur les régimes scolaires des cantons suisses.

Cette lacune est maintenant comblée : M. Eugène Egger, directeur du Centre d'information en matière d'enseignement et d'éducation, à Genève, a publié récemment un opuscule de 130 pages qui rendra les plus grands services¹.

A la fois clairs et détaillés, les renseignements qu'il fournit embrassent l'ensemble de l'édifice scolaire suisse, de l'école enfantine à l'université, ce labyrinthe aux mille couloirs, ascenseurs, escaliers et ressers où se perdait jusqu'ici le spécialiste le plus averti.

Deux exemples illustreront mieux qu'un long commentaire l'intérêt de l'ouvrage :

Nombre d'heures d'enseignement par année (élèves primaires, 11 ans)

Zurich	1170	Valais	1170
Berne	900	Neuchâtel	1102
Fribourg (ville)	1034	Genève	990
Vaud	1170	etc.	

Proportion d'élèves fréquentant une classe de développement (en % de l'ensemble des élèves primaires et secondaires)

Zurich	2,90 %	Vaud	0,82 %
Berne	0,87 %	Valais	0,50 %
Obwald et Nidwald	0,00 %	Neuchâtel	1,85 %
Bâle-Ville	4,50 %	Genève	1,20 %
Fribourg	0,34 %		
		etc.	

Peut-être pourrait-on souhaiter trouver quelque part dans l'ouvrage une table des matières, à défaut d'un répertoire plus précis, qui permettrait de tomber du premier coup sur l'information cherchée. A cette réserve près, la brochure est très clairement présentée.

Un seul regret : qu'il n'existe pour l'instant qu'une version allemande. Mais il paraît que la traduction française est prévue. Nous ne manquerons pas d'en signaler la parution.

J. P. R.

imprimerie

vos imprimés seront exécutés avec goût
corbaz
sa

¹ Dr. Eugen Egger. Die Organisation des Schulwesens in der Schweiz. Verlag Huber AG., Frauenfeld.

Documentation pour l'étude de l'histoire naturelle...

L'école prépare les enfants à la poursuite de leurs études et à leur apprentissage ; mais elle doit aussi les préparer à l'occupation bienfaisante et intelligente de leurs loisirs, qui deviendront de plus en plus une part importante de la vie.

A ce titre, l'initiation et l'entraînement sportifs ont eu d'excellentes conséquences. Mais l'école primaire devrait faire un effort plus grand pour initier les enfants à beaucoup de manières d'employer leurs heures de liberté.

Fait caractéristique de notre époque, le dimanche on voit probablement plus de gens dans les bois, les pâturages et les champs que n'importe où ailleurs, même sur les stades... et autour. Ce fait est tout particulièrement évident dans le voisinage des grandes villes, dont les habitants sont saturés de bruit, et la prolifération des moyens de transport contribue à élargir le rayon d'action des citadins affamés de verdure et — en général — de calme.

Les foules installées ainsi dans les sites les plus divers du Jura, de la Côte, du Jorat ou des Préalpes, les questions suscitées par l'observation occasionnelle d'animaux ou de plantes, la curiosité inassouvie que révèlent bien des entretiens avec des adultes aussi bien qu'avec des enfants, mais aussi les jeux, le comportement et l'aveuglement imbéciles qu'on ne peut manquer de constater parfois, tout cela révèle une lacune. On ne fera jamais trop d'efforts pour faire des leçons de sciences naturelles une initiation vivante et stimulante à la connaissance et à la compréhension de la nature. Il n'est que de constater la joie de vivre et l'équilibre que montrent souvent des pêcheurs, des chasseurs ou des chercheurs de champignons pour être persuadé que l'on apportera beaucoup à nos élèves en leur apprenant à fréquenter la nature avec les yeux ouverts.

Le premier point, pour nous, c'est d'être bien documentés. (C'est aussi d'y croire, bien entendu, mais cela ne s'achète pas en librairie !) J'ai consulté, acheté, revendu, apprécié, mis dans un coin ou voué au diable un tel nombre de livres d'histoire naturelle ; j'en ai constaté si souvent la valeur pratique ou l'inutilité que je puis, me semble-t-il, en parler.

Comme nous devons adapter ce que nous enseignons, nous ne pouvons guère éviter d'y mettre un peu du nôtre ; aussi faut-il que notre source de documentation soit bonne, sinon, de déformation en adaptation, ce que nous disons risque d'être terriblement à côté de la vérité.

Un bon critère pour juger d'un ouvrage, c'est d'y consulter les parties traitant des sujets que l'on connaît le mieux. J'examine donc toujours d'abord la manière dont on parle des oiseaux et de certains milieux naturels. Je dois dire que, sur ces points, j'ai trouvé peu de manuels scolaires en français résistant tout à fait à la critique. La majorité recèlent des erreurs de détails, parfois des énormités ; ou bien, leur forme, leur esprit révèlent une méconnaissance certaine du sujet présenté et se révèlent être de fades compilations passant à côté de ce qui peut susciter véritablement l'intérêt et l'enthousiasme.

C'est encore bien pire lorsqu'il s'agit de ces « ency-

clopédies » richement illustrées qu'on voit partout maintenant. Beaucoup sont traduites de l'anglais par des personnages ignorant tout des sujets traités. S'il s'agit, comme c'est souvent le cas, d'un ouvrage américain, la traduction des noms d'espèces est le plus souvent littérale, donc fautive, et même il n'est parfois indiqué nulle part que les animaux et les plantes décrits ne sont pas ceux d'Europe.

Il faut se méfier aussi beaucoup de certains ouvrages sentimentaux au sujet de l'un desquels Paul Géroudet écrivait : « Pour ceux qui aiment les anecdotes attendrissantes, les scènes touchantes et les interprétations simplistes, les légendes où la sensiblerie le dispute à l'invention, ce recueil sera le bienvenu. Pour nous, il restera un pot-pourri ahurissant de toutes les déformations qu'a subies et que subit encore la vie des oiseaux « observée » et décrite par certains humains. Parce que le merveilleux et le sensationnel se vendent mieux que la vérité, on propage des erreurs séculaires, et l'on en fabrique de nouvelles... » (Nos Oiseaux, août 1958).

On trouve de tout dans les dictionnaires encyclopédiques, mais il faut reconnaître que souvent il n'y a justement pas ce que l'on cherche, et que telle plante ou tel animal sur lequel on doit se renseigner n'est pas dans le dictionnaire. Sans compter que tous les sujets présentés ne le sont pas avec une autorité incontestable.

Dans tous les cas, il ne faut pas craindre l'ouvrage du spécialiste, de l'homme de métier, quitte à n'en utiliser qu'une partie. Je dois avouer que je n'aime pas beaucoup utiliser la documentation digérée, parfois laborieusement, pour être mise à notre portée, à nous qui devons souvent présenter des tas de matières qu'il est impossible de connaître à fond. C'est une tâche redoutable que de parler juste de ce qu'on ne connaît qu'imparfaitement et il est nécessaire et utile de savoir avouer son ignorance, ne serait-ce que pour donner un exemple de probité à nos élèves.

Sans allonger en une matière que j'ai peu pratiquée — j'ai toujours préféré le livre aux fiches, — je voudrais dire qu'il faut se montrer exigeant dans le choix des documents que l'on classe et se garder de conserver soigneusement des papiers mal documentés, mal rédigés par des journalistes pressés.

On m'objectera qu'une documentation complète coûte très cher. Je n'en disconviens pas et reconnais que, si je n'avais pas acheté de livres de nature, j'aurais probablement pu me procurer au moins une « deux chevaux ». Mais il n'est pas nécessaire d'en acheter tant et, tout compte fait, ça ne revient guère plus cher que les grosses encyclopédies en x volumes qu'on nous offre périodiquement et que beaucoup d'entre nous achètent, souvent avec paiements et regrets étalés sur plusieurs mois.

Si, pour tout ce qui est nécessaire à l'enseignement, dans toutes les disciplines, et pour tout ce qui répond à ses goûts au-delà de la documentation professionnelle, on s'en tient au principe de n'acheter que ce que l'on sait valable ; si l'on refuse strictement tout achat d'ouvrage inconnu offert, souvent à la porte par des vendeurs habiles, si l'on s'abstient de souscrire à des séries de livres dont une partie seulement intéresse, on risque bien de ne pas grever bêtement son budget et d'en tirer des satisfactions bien plus grandes.

Choix d'ouvrages

Parmi tous les livres que je possède, je ne citerai ici que ceux qui me paraissent très utiles pour l'enseignement. Ce sera d'abord un choix parmi les séries les plus connues, puis quelques suggestions pour l'étude des divers milieux naturels.

Il y a beaucoup de bonnes choses dans la collection « Les beautés de la nature » publiée chez Delachaux et Niestlé. Les livres de Géroutet sur les oiseaux, de Hainard sur les mammifères, de Favarger sur la flore et la végétation des Alpes, de Dottrens sur les poissons et sur les batraciens et reptiles sont d'une très grande valeur. N'étant guère entomologiste, je n'ai pas autorité pour parler pertinemment des ouvrages de Robert sur les insectes ; mais depuis très longtemps je les utilise et j'y ai toujours trouvé ce qui était nécessaire aux études à faire en classe. Plusieurs autres ouvrages de cette collection sont excellents et rendront des services très grands à ceux qui sont un peu mordus par certains aspects de l'histoire naturelle ; ils sont moins directement utiles à l'enseignement.

Les petits guides édités par Payot sont très bons, mais destinés avant tout à la détermination, ils ne suffisent pas à une étude. Il en est de même de la *Flore de la suisse* de Binz et Thommen et de l'*Atlas de la Flore suisse* de Thommen, comme aussi du *Guide des oiseaux d'Europe* de Peterson. Cependant, comme la détermination juste est à la base de toute étude de plante ou d'animal et que la curiosité des enfants est grande, ce sont peut-être ces ouvrages qu'il faudrait acheter en premier.

La série des livres Silva contient des ouvrages d'histoire naturelle de tout premier ordre et d'une très grande utilité pour nous : les volumes de Géroutet et Barruel sur les *Oiseaux nicheurs d'Europe*, les *Fleurs de nos montagnes* et l'ouvrage intitulé *Dans nos forêts*.

Dans le domaine des sciences naturelles, l'excellente encyclopédie de la Pléiade (qu'on n'est pas obligé d'acheter en entier !) présente en un volume, sous le titre *La Terre*, une somme extraordinaire de renseignements sur la terre dans l'espace, l'écorce terrestre, les roches, les minerais, la mer, les sols, etc. Les volumes consacrés à la botanique et à la zoologie sont excellents mais, conçus d'une manière propre à servir de base à l'étude de ces disciplines sur la terre entière, ils me paraissent moins directement utiles à notre enseignement.

Les grands livres publiés par les Horizons de France, *Vie et mœurs des oiseaux* de Paul Barruel, *Le monde des mammifères* de F. Bourlière, *Montagnes* de H. Gaussen et P. Barruel sont très recommandables.

La collection « Que sais-je ? » offre quelques livres d'un très grand intérêt pour l'étude des milieux naturels et des documents très sûrs et bon marché pour l'étude des plantes et des groupes zoologiques : reptiles, poissons, etc.

Pour ceux de mes collègues qui lisent l'anglais, je signale la remarquable série du *New Naturalist* publié aux éditions Collins.

Parmi les ouvrages scolaires enfin, je ne citerai que ceux que j'utilise actuellement le plus régulièrement : Daniel Aubert et René Meylan : *Géographie physique et humaine* (Payot). C'est un guide de grande valeur pour l'étude générale des montagnes, glaciers, terrains, rivières, lacs, climats. Les exemples et exercices sont pris en Suisse romande, ce qui est tout particulièrement précieux.

Ed. Frey : *Botanique*. Me paraît être un des meilleurs guides pour l'étude des plantes dans leur milieu.

Sciences naturelles, classes de 5e et 6e, de Bournerias, Fabre et Pomerol (Nathan). Très bien faits, documents iconographiques abondants et bien exploités. Très utiles, surtout excellent esprit.

On pourrait évidemment allonger la liste ; en particulier, des recherches seraient à faire parmi les ouvrages scolaires suisses alémaniques.

Etude des milieux naturels

Si notre enseignement de l'histoire naturelle veut remplir son but d'initiation aux loisirs dans la nature, beaucoup d'attention doit être donnée à l'étude des milieux naturels et à l'étude du milieu local. D'utiles suggestions peuvent être trouvées dans les ouvrages de Cressot et Troux : *La géographie et l'histoire locales* (Ed. Bourrelly), de A. J. C. Bertrand : *L'étude du milieu* (Ed. Scarabée), et de J. Wahrenberger : *Heimatkunde* (Soc. trav. man. et réforme scolaire) ; probablement aussi dans d'autres ouvrages similaires.

La documentation de base sur les milieux naturels sera trouvée plus ou moins facilement suivant les cas. Voici une liste de ce que je connais et recommande :

Sur la forêt, la documentation est aussi abondante qu'excellente. Une liste commentée paraîtra dans la traduction très augmentée de l'ouvrage Wald und Holz in Schulunterricht destiné à nos classes. En attendant, voici ce qui peut être le plus utile, me semble-t-il :

Généralités : Bavier et Bourquin : *Défense et illustrations de la forêt*. (Payot). R. Blais : *La forêt — Loisirs dans la nature*. (Presses univ. de France). *La forêt vaudoise*, notice préparée par le Service cantonal des forêts.

Flore et faune : R. Rol : *Flore des arbres, arbustes et arbrisseaux* ; 2 volumes nous concernant : I. Plaines et collines ; II. Montagnes. (Ed. La maison rustique) ; excellent à tous points de vue. Vedel, Lange, Luzu : *Arbres et arbustes* (Nathan). Très belle illustration, texte riche. Léger inconvénient : conçu pour le Danemark, incomplètement adapté à la France, il y manque quelques espèces (montagnardes et d'origine méridionale) assez importantes. Par contre, surcomplet en espèces américaines plus ou moins acclimatées ici et là en Europe.

Arbres - Arbustes - Fleurs des bois : 3 guides Payot. Très recommandable, bien qu'en allemand (des tas de croquis). Graf et Wehner : *Der Waldwanderer* (Lehmanns Verlag, Munich). Livres de Géroutet et Hainard, voir ci-dessus.

Sur la montagne, la documentation est assez riche. Un guide général très pratique, excellent : J. et A. Graf : *Der Alpenwanderer* (Lehmanns Verlag, Munich). Aspect, formation des montagnes, glaciers, etc. — climat, flore, faune, animaux domestiques. Les Alpes suisses sont comprises dans l'étude. Barruel et Gaussen : *Montagnes*, voir ci-dessus, traite surtout de la flore et de la faune, mais de tous les gros ensembles montagneux du monde. 4 guides Payot : *Les Alpes ; Minéraux ; Fleurs des Alpes*, 2 fasc., mais surtout : Claude Favarger, voir ci-dessus et Landolt et Corbaz : *Notre flore alpine* (Club alpin suisse). On trouvera aussi de bons renseignements dans certains ouvrages d'alpinisme. Faune : Hainard, Géroutet.

Sur la campagne et l'économie agricole, il est plus difficile de se renseigner. Une très bonne étude générale : Roger Blais (et collab.) : *La campagne — Loisirs*

dans la nature. (Presses universitaires de France). Mais il n'est pas certain qu'il existe encore en librairie. Quelques livres de la collection « Que sais-je ? » A part cela, on pourra consulter avec profit des ouvrages d'agronomes.

Pour la flore et la faune, à part les ouvrages cités ci-dessus : 3 guides Payot : *Fleurs des champs*, 2 fasc., *Mammifères, reptiles, batraciens*. Un excellent livre anglais : E. M. Nicholson : *Birds and Men* (New Naturalist, Collins, Londres).

Lacs, rivières, marais. Sur les lacs, il m'a été bien difficile, quand je suis venu habiter au bord du Léman, de trouver des renseignements généraux assez complets. Ce furent d'abord l'ouvrage de géographie d'Aubert et Meylan (voir ci-dessus) et le tome I de la *Géographie de la Suisse* de Früh ; puis un ouvrage anglais (Macan and Worthington : *Life in Lakes and Rivers* (Collins, Londres), puis un excellent petit livre allemand : A. Thienemann : *Die Binnengewässer in Natur und Kultur* (Springer Verlag). Enfin, l'an dernier, je trouvai deux livres de la collection « Que sais-je ? » : Paul Vivier : *La vie dans les eaux douces* et René Colas : *La pollution des eaux*. L'auteur du premier a travaillé à Thonon et son étude traite beaucoup du Léman. Enfin, la brochure OSL, parue cette année : *Cours d'eau et lacs, miroir de notre patrie*, de Hans Graber, traduction de F. Rostan est très utile et bienvenue, bien qu'elle prenne ses exemples surtout dans le lac de Zurich. Elle traite de sujets que personne actuellement ne doit ignorer, en particulier de la pollution des eaux et des dangers qu'elle fait naître. Tous

les ouvrages traitant des lacs citent abondamment F.-A. Forel, dont l'ouvrage *Le Léman* fait encore autorité. Une édition mise à jour de cet ouvrage est extrêmement souhaitable.

On trouvera des données succinctes mais claires de la vie des lacs et cours d'eau et des renseignements riches sur la faune et la flore dans *Der Wanderer durch die Binnengewässer* (Lehmanns Verlag, Munich).

Autres ouvrages sur la faune et la flore :

Piponnier : *Le petit peuple des ruisseaux* (La joie de connaître, Bourrelier), Sire : *L'Etang* (Ed. Pédagogie active, Bordeaux), H. Correvon : *Fleurs des eaux et des marais* (Delachaux et Niestlé), *Flore des marais*, un guide Payot. Ouvrages déjà cités : Dottrens (poissons, batraciens), Géroutet (surtout palmipèdes et échassiers), P.-A. Robert (insectes).

Voici enfin deux ouvrages suisses que je ne peux passer sous silence bien qu'ils soient moins directement utilisables pour des études scolaires :

Pour la compréhension des différents milieux naturels et la manière de les conserver : Christophe Brodbeck : *Natur und Landschaft* (paru en 6 fascicules chez Benno Schwabe, Bâle).

Un ouvrage capital sur les oiseaux nichant en Suisse : U. Glutz von Blotzheim : *Die Brutvögel der Schweiz* (publié par la Station ornithologique suisse de Sempach).

Certes, cette liste n'est pas complète ; je n'ai cherché qu'à donner des indications utiles. Je suis prêt à en donner d'autres à qui voudrait en savoir davantage.

O. Paccaud, Nyon.

Les soucis des autres...

A Bâle-Ville, deux problèmes importants préoccupent aujourd'hui les édiles scolaires. Le premier touche l'enseignement secondaire inférieur : en liaison avec la décentralisation des lycées existants, tous sis en pleine ville, une commission officielle étudie la possibilité d'un tronc commun de trois ans où entreraient tous les élèves secondaires.

Comme à Bâle on entre au lycée à 11 ans, c'est à dix ans et demi que l'enfant doué doit savoir ce qu'il entreprendra quand il aura vingt ans. Les programmes diffèrent en effet tellement d'un type de lycée à l'autre qu'au bout d'une année ou deux il est pratiquement impossible à un élève fourvoyé de changer d'orientation sans « doubler » une classe.

Autre problème : les horaires. Problème plus général encore puisqu'il concerne toute la population : réunis en conférence, les directeurs de toutes les écoles proposent un nouvel horaire allongeant sensiblement la durée des matinées. C'est ainsi que les cours finiraient à 12 h. 15 toute l'année, et comporteraient cinq leçons par matinée. L'après-midi, le travail reprendrait à 14 h. 30.

Ce changement est dicté, on s'en doute, par l'impérieuse nécessité de soulager les transports publics aux heures de pointe. Or s'il y a quelques années les écoliers étaient pratiquement seuls à circuler dès 11 h. 45, et pouvaient voyager sans trop d'ennuis pour peu qu'ils se hâtent de quitter le centre avant midi, beaucoup d'entreprises ont pris l'habitude de faire de même.

Fallait-il dans ce cas avancer la sortie à 11 h. 30, voire 11 h. 20, comme le suggérait le chef de la police.

Les directeurs ont préféré la retarder plutôt, estimant contre-indiqué de raccourcir les leçons du matin, qu'ils jugent les plus fructueuses.

Si cette proposition doit prévaloir, il sera intéressant d'en suivre les effets.

Rondes et chansons nouvelles

A ceux et surtout celles de nos collègues toujours à l'affût de mélodies nouvelles et d'idées inédites pour éclairer une fête de classe, signalons le recueil « Petite chorale de Clos-Heureux », qui rassemble « 20 chansons pour petits et grands » de Gilberte Sandoz. Tour à tour entraînantes, amusantes et rêveuses, les méthodes se succèdent, fraîches, faciles, accompagnées d'un piano discret. Le texte, également de Gilberte Sandoz, touche souvent la corde sensible, sans mièvrerie. En annexe, une notice suggère quelques conseils d'interprétation mimée ou de chorégraphie.

S'obtient chez l'auteur : Clos-Heureux, Côte 56, 2000 Neuchâtel.

INSTITUTEURS(-TRICES) PROFESSEURS DEMANDÉS

MONTREAL CANADA



LE BUREAU MÉTROPOLITAIN DES ÉCOLES PROTESTANTES DE MONTREAL s'intéresse au recrutement d'instituteurs, institutrices et professeurs pour la prochaine rentrée scolaire de SEPTEMBRE 1965.

Les candidats, qui auront à enseigner le français à des élèves de langue anglaise, doivent remplir les conditions suivantes:

- 1) Etre de religion protestante, réformée, ou israélite
- 2) Posséder une connaissance pratique de l'anglais
- 3) Etre âgé de 25 à 40 ans
- 4) Avoir une formation pédagogique
- 5) Avoir au moins 3 ans d'expérience dans l'enseignement

Des traitements annuels des diplômés de l'université sont basés sur une échelle dont le minimum est de \$4900 et le maximum de \$10,000.

Des délégués du "Protestant School Board" de Montréal se rendront en Europe en février 1965 pour interviewer les candidats.

Ceux et celles qui désireraient de plus amples renseignements au sujet des traitements et des conditions d'engagement afin de soumettre leur candidature sont priés d'écrire immédiatement:

PAR AVION au:

Directeur du Service du Personnel,
Protestant School Board of Greater
Montreal, 6000 avenue Fielding,
Montréal 29, Québec, CANADA.



NOUVELLE FORMULE!

Le billet entier,
prix inchangé,
se divise en deux moitiés

l'entier Fr. 6.-
le demi Fr. 3.-

1 gros lot de
100 000

Tirage le 6 février

LOTIERIE ROMANDE

HAUTERIVE

ÉCOLE DE SECRÉTARIAT ET DE COMMERCE

Rue du Petit-Chêne 11 — Lausanne
Téléphone (021) 23 23 97

COURS DE SECRÉTARIAT
en 2 et 3 langues

COURS DE COMMERCE

(préparation à l'entrée en 2e année à l'Ecole supérieure de commerce et à l'apprentissage commercial, administratif, bancaire, etc.)

Début en avril et septembre.

Direction: T. Allaz, Dr ès sc. économiques, Lic. ès sc. pol., B. Bieri, Dr en droit.

Vient de paraître: aux Editions Fœtisch Frères S. A.
Lausanne

AU DIAPASON



recueil de 100 chœurs mixtes « a capella »
publié en collaboration avec la Société Cantonale des
Chanteurs Vaudois

Hôtel Corbetta Les Paccots

Cuisine soignée — Chambres confort —
Dortoirs 50 places — Arrangement pour
écoles — Grandes salles.

R. Zamofing-Boi propr. Tél. (021) 56 71 20

